

1. Intitulé du certificat ¹

Créateur de produits technologiques et durables (MS)

2. Traduction de l'intitulé du certificat ²

3. Eléments de compétences acquis

-Identification d'un usage ouvrant l'opportunité de création d'un produit technologique et durable Ce professionnel prépare, coordonne et synthétise les résultats d'une étude sociologique/anthropologique / une analyse du contexte environnemental, en pilotant le travail d'enquête terrain (enquête qualitative par entretiens / observation terrain / observation participante...) mis en œuvre par une équipe design et sociologie, en partenariat avec, le cas échéant, des experts d'un secteur (urbanistes, écologues, scientifiques...), afin de mettre en exergue les enjeux sociaux, économiques et environnementaux, d'analyser les usages, la culture, les habitudes, les satisfactions et les dysfonctionnements associés à une activité / un secteur / une population. La finalité est d'établir le bilan des besoins, des désirs, des comportements, des interactions de pratiques et des freins des cibles, ainsi que des pistes créatives émergentes et des hypothèses de scénarios d'usage, sur la base duquel un projet de création d'un produit technologique et durable pourra être conçu.

-Conception d'un projet de création d'un produit technologique et durable Ce professionnel anime la définition collective des objectifs d'un projet de création d'un produit technologique et durable, coordonne la construction d'une méthodologie de déploiement de l'innovation, sélectionne les moyens (humains, techniques, communicationnels, organisationnels et financiers), élabore le plan d'actions, le rétroplanning et le cadre évaluatif du projet, et enfin rédige et fait valide collectivement le cahier des charges du projet de création d'un produit technologique et durable.

-Pilotage d'un projet de création d'un produit technologique et durable Ce professionnel formule, de façon collaborative, le scénario d'usage du produit, en illustrant l'expérience du futur utilisateur, et formalise l'idée retenue par un(des) prototype(s) / modèle(s) des solutions imaginées (produit) en coordonnant une équipe créative de designers en charge de l'application de techniques de modélisation et de prototypage, pour visualiser les différentes solutions, faire des choix technologiques et d'usage et procéder aux ajustements nécessaires. Il conduit des tests d'usage du produit à l'aide des supports prototypés et des scénarios d'usage auprès de ses cibles (futurs clients utilisateurs, parties prenantes, décisionnaires et influenceurs), et procède à l'évaluation collective des résultats de l'expérimentation de prototypes du projet de produit, pour valider les évolutions des contours du produit et la qualification finale des procédés de développement. Puis il conduit la mise en œuvre technique de la production du produit, présente les avancées intermédiaires du projet, coordonne les ressources humaines mobilisées, assure le suivi budgétaire, veille au respect du rétroplanning et évalue les résultats du projet de création d'un produit technologique et durable.

-Valorisation d'une création de produit technologique et durable Ce professionnel anime la construction collective de la stratégie de valorisation du produit, en vue de le commercialiser, en définissant la mise en scène, l'identité visuelle et l'argumentaire de promotion de la valeur esthétique et de la fonction du produit, et en déterminant les supports et les vecteurs de communication en fonction de ses cibles. Il coordonne la préparation d'une feuille de route, suit la création des outils supports de communication, suit le déploiement de la démarche de prospection commerciale assurée par les services marketing, commercial et communication, présente le produit pour faire connaître le résultat de la création et ses bénéfices et enfin suit la réalisation du bilan des résultats de l'impact de la démarche de prospection commerciale.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteur d'activités :

Le créateur de produit technologique et durable peut intervenir dans tous les domaines impactés par les transformations technologiques et écologiques : les transports, l'urbanisme, les télécommunications, l'information et la communication, l'éducation, le tourisme, l'édition, la culture, la santé, l'alimentation...

Il peut être intégré dans une startup ou une PME (qu'il peut diriger) ou bien dans une grande entreprise industrielle (direction production / direction recherche, développement et innovation / laboratoire d'innovation) positionnées sur des marchés émergents, ou encore dans une organisation publique ou une ONG.

Il peut également intervenir en tant que prestataire de ces organisations, avec le statut d'indépendant, d'artiste ou de salarié d'une agence de design ou d'innovation.

Type d'emplois accessibles :

Différentes fonctions sont possibles pour le(a) titulaire de la certification, comme par exemple :

- Designer Chef de projet
- Artiste designer
- Directeur artistique en design produit
- Architecte Chef de projet design
- Créateur designer de produits technologiques et durables
- Créateur d'applications technologiques
- Créateur de produits textiles et graphiques connectés
- Consultant en création technologique 3D
- Consultant en projets technologiques et design
- Créateur de produits expérientiels technologiques.

Codes ROME :

- H1204 - Design industriel,
- H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel,
- H2502 - Management et ingénierie de production

Références juridiques des règlementation d'activités :

néant

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

-

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national ⁴ : Niveau 7

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 7

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation ³

Base légale

Date de décision d'enregistrement : 18/11/2020

Durée de l'enregistrement en années : 5

Date d'échéance de l'enregistrement : 18/11/2025

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Identification d'un usage ouvrant l'opportunité de création d'un produit technologique et durable - Mise en situation professionnelle réelle : Conduite d'une étude d'usage pour le positionnement d'un produit technologique et durable

Conception d'un projet de création d'un produit technologique et durable - Mise en situation professionnelle réelle : Rédaction du cahier des charges d'un projet de création d'un produit technologique et durable

Pilotage d'un projet de création d'un produit technologique et durable - Mise en situation professionnelle réelle : Pilotage d'un projet de création d'un produit technologique et durable

Valorisation d'une création de produit technologique et durable - Mise en situation professionnelle réelle : Présentation du produit technologique et durable, à travers un ensemble de moyens de communication promotionnels

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Ordre de passage :

- Bloc 1, puis, Bloc 2, puis Bloc 3 et enfin Bloc 4

- Modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences, ainsi qu'une épreuve complémentaire : l'acquisition de l'ensemble des blocs de compétences et la rédaction et soutenance d'une thèse professionnelle réalisée dans le cadre d'une mission en situation professionnelle d'une durée minimale de 4 mois conduit à l'obtention de la certification complète.

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences

11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications³

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par candidature individuelle	Non
Par expérience	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat d'apprentissage	Non

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis ³

Il est nécessaire de justifier d'une certification de niveau 7 ou de niveau 6 et d'attester d'au moins 3 années d'expérience professionnelle. Le candidat est sélectionné sur un dossier qu'il doit remplir et sur un entretien individuel avec le(s) responsable(s) de la certification. (téléchargeable sur le site :

<https://formation-continue.ensci.com/technologie/creation-et-technologie-contemporaine/>)

Le dossier comprend un formulaire de présentation du candidat, une lettre de motivation et un questionnaire. Le candidat doit faire la démonstration de son projet professionnel et mettre en évidence son expérience et ses compétences acquises au regard du métier visé. Il doit exposer sa représentation de l'innovation, ainsi que du design et de sa valeur, à travers des exemples de produits et de services en France et à l'étranger. L'entretien oral s'appuie sur le dossier du candidat et permet d'approfondir les points saillants de ses motivations.

Conditions d'accès dérogatoires :

- Dans la limite de 20 % maximum de l'effectif, sont recevables après une procédure VAPP, les candidatures de personnes justifiant a minima de 10 années d'expérience professionnelle (hors stage, césure, cursus initial en alternance). Pour cette voie d'accès, une description du dispositif de la VAPP devra être présentée ainsi que toute pièce constitutive de ce dispositif adaptée au programme.
- Par dérogation pour 30 % maximum de l'effectif, sont recevables les candidatures de titulaires de l'un des certifications suivantes : niveau 6 validé ou équivalent sans expérience professionnelle ; niveau 6 non validé justifiant d'une expérience adaptée de 3 ans minimum. Le pourcentage total des dérogations prévues au a) et au b) ci-dessus ne doit pas excéder 40%.

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr/>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

¹ Dans la langue d'origine. | ² Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | ³ Le cas échéant. | ⁴ Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/>